

Décision

Générale

colonial

Décision n° 965 , rectificatif à la décision msion n° 846 en date du 16 juin 1962 de M. le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, Chef de Territoire de la Côte Français des Somalis, Officier de la Légion d'Honneur.

n° 846 en

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
11 juillet 1962

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1962

Date du numéro
31 juillet 1962

TEXTE INTÉGRAL

Au lieu de: Est engagé dans la Milice de la Côte Française des Somalis comme 2° Classe pour deux ans et pour deux y ans et pour compter du 2 juin 1962 Kayyad Rayyale, mle 1160. » Lire : Est rengagé dans la Milice de la Côte Française des Somalis comme 2° Classe pour un an et pour compter du 2 juin 1962 Kayyad mle 1160.» Le reste sans changement.